

Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical Mercredi 13 janvier 2021 Visio-conférence

Date de convocation :	Nombre de titulaires EPCIs <u>en exercice</u> :		Nombre de titulaires Départeme	nt <u>en</u>	
06/01/2021	25 représentants 25 voix		<u>exercice</u> : 5 représentants 25 voix		
Département		EPCIs			
Présents titulaires		4	Présents titulaires		15
Présents suppléants prenant part au vote		1	Présents suppléants prenant part au vote		2
Présents suppléants ne prenant part au vote		0	Présents suppléants ne prenant part au vote		0
Absents représentés		0	Absents représentés		1
Nombre de suffrages exprimés					43

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 13 janvier à onze heures, le Comité syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Participaient à cette réunion :

Représentants titulaires du Conseil Départemental du Doubs :

M. Philippe ALPY, Thierry MAIRE DU POSET, Thierry VERNIER, Béatrix LOIZON.

Représentants suppléants Conseil Départemental du Doubs :

Mme Florence ROGEBOZ.

Représentants titulaires des établissements publics de coopération intercommunale :

Mmes, M. Jean-Claude GRENIER, Laurence BREUILLOT, Rémi DEBOIS, Christian VALLET, Jean-Pierre FRIGO, Kevin FADIN, Catherine ROGNON, Gérard FAIVRE, Olivier BILLOT, Michel PEPE, Daniel DEFRASNE, Nicolas BARBE, Karine PONTARLIER, Jean-Marc GROSJEAN.

Représentants suppléants des établissements publics de coopération intercommunale :

Mme, M. Jean Luc MERCIER, Catherine BOHEME

Membres titulaires et suppléants excusés :

Mmes, M. Marc JACQUOT (donne procuration à M. GRENIER), Bernard HUOT MARCHAND, Claude CURIE, Yves MOUGIN, Bernard LAUBIER, Cédric BOLE, Claude LIETTA, Clément PONCELET.

1)	Approbation procès-Verbal du Comité syndical du 09 décembre 2020	
2)	Finances	. 2
1	Décision modificative N°2 – BUDGET GENERAL	. 2
	Décision modificative N°3 – BUDGET GENERAL	
	Décision modificative N°4 – BUDGET GENERAL	
4	Décision modificative N°5 – BUDGET GENERAL	.;
	Décision modificative N°3 – BUDGET ANNEXE LIFE	
3.	Calendrier des principales réunions à venir	۷.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité Syndical et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021. Monsieur le Président tient à remercier les membres pour leur présence à ce Comité Syndical qui sera très administratif.

1) Approbation procès-Verbal du Comité syndical du 09 décembre 2020

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint pour tenir la séance.

Le Président demande si des observations sont à formuler quant au dernier procès-verbal du Comité syndical 09 décembre dernier.

Résultat du vote :

Pour: 43Contre: 0Abstention: 0

<u>Délibération N°189</u>: Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du Comité Syndical du 09 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2) Finances

1. Décision modificative N°2 – BUDGET GENERAL

Monsieur le Président indique qu'en 2019, un reversement de subvention (lié au projet de restauration de la furieuse à Salins les Bains) a été mandaté par erreur à la Commune de Salins. Il aurait dû être mandaté à la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins. Le nouveau versement a été effectué en 2020 mais les crédits n'étaient pas inscrits au Budget Primitif.

Il est proposé d'abonder ce compte :

PROVENANCE : Compte 020 « Dépenses imprévues investissement » / montant : 17 185.00 €

DESTINATION: Compte 458202 « Opération sous mandat » / Montant: 17 185.00 €

Résultat du vote :

Pour: 43Contre: 0Abstention: 0

Délibération N°190 : Les membres du Comité Syndical à l'unanimité, valident cette décision modificative.

2. Décision modificative N°3 – BUDGET GENERAL

Monsieur le Président indique qu'au BP 2020 n'avait pas été budgétisé de montant concernant les ICNE pour 2020.

Il est proposé d'abonder ce compte :

PROVENANCE : Compte 022 « Dépenses imprévues fonctionnement » / montant : 1 602.09 €

DESTINATION: Compte 66112 « ICNE rattachés » / Montant: 1 602.09 €

Résultat du vote :

Pour: 43Contre: 0Abstention: 0

Délibération N°191 : Les membres du Comité Syndical à l'unanimité, valident cette décision modificative.

3. Décision modificative N°4 – BUDGET GENERAL

Monsieur le Président indique qu'au BP 2020 n'avait pas été budgétisé de montant concernant le Prélèvement à la source.

Il est proposé d'abonder ce compte :

PROVENANCE : Compte 74718 « Autres » / montant : 1.78 €

DESTINATION: Compte 7588 « Autre produit divers de gestion courante » / Montant: 1.78 €

Résultat du vote :

Pour: 43Contre: 0Abstention: 0

Délibération N°192 : Les membres du Comité Syndical à l'unanimité, valident cette décision modificative.

4. Décision modificative N°5 – BUDGET GENERAL

Monsieur le Président explique que des régularisations concernant des dépenses de 2019, ont dû être effectuées en 2020, certains crédits sont insuffisants :

- La rémunération et le paiement les cotisations de décembre 2019 de Monsieur THEVENET Cyril, qui n'auraient pas dû être effectués (mise à disposition du Département effective au 1^{er} décembre 2019),
- En 2019, le SMHDHL n'a pas effectué la régularisation des ICNE du SMMAHD du budget 2018, ne pouvant plus effectuer une contrepassation, un titre a dû être émis,
- Des factures ont été réglées en 2019, cependant celle-ci avait déjà été mandatées,
- Suite à un changement d'assurance, le cabinet GAN Charberet nous a remboursé un trop versé,

Il est proposé d'abonder ces comptes :

PROVENANCE : Compte 74718 « Autres » / montant : 11 389.35 €

DESTINATION : Compte 773 « mandat annulés » / Montant : 9 134 €

Compte 7788 « produits exceptionnels divers » / Montant : 2255.35 €

Résultat du vote :

Pour: 43Contre: 0Abstention: 0

Délibération N°193 : Les membres du Comité Syndical à l'unanimité, valident cette décision modificative.

5. Décision modificative N°3 – BUDGET ANNEXE LIFE

Le Président explique qu'En décembre 2020, l'EPAGE a effectué un déblocage de 100 000 € sur le crédit relais subventions, cependant les crédits concernant les intérêts n'avaient pas été prévu au BP 2020.

Il est proposé d'abonder ce compte :

PROVENANCE : Compte 611 « Contrats prestations services » / Montant : 22.38 €

DESTINATION : Compte 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » / Montant : 22.38 €

Résultat du vote :

Pour: 43Contre: 0Abstention: 0

Délibération N°194 : Les membres du Comité Syndical à l'unanimité, valident cette décision modificative.

3. Calendrier des principales réunions à venir

Monsieur le Président présente l'agenda des principales réunions à venir :

- Le 14/01 à 14h00 (visio) : réunion rendu phase 2 (chiffrage) étude réhabilitation barrage lac St Point
- Le 19/01 à 14h00 (Montgesoye) : réunion rendu diagnostic hydraulique ruisseau de Vau à Montgesoye
- Le 19/01 à 14h : Comité de gestion ressource en eau animé par l'Etat (bilan sécheresse 2020, perspectives), pour les membres intéressés, il convient de vous rapprocher de Chloé VISNTINI
- D'ici fin janvier/début février : réunion politique à l'initiative de l'Etat sur la suite des études sur le Lac St Point et sur le Doubs à l'aval de Pontarlier
- Début février : COPIL de rendu de l'étude du Doubs à l'aval de Pontarlier